



RÈGLEMENT 208-2025 PLAN D'URBANISME

PLAN 3 Le développement communautaire

- Parc
- Institutions
 - 1 - Église, presbytère et cimetière
 - 2 - École primaire
 - 3 - École secondaire Soulanges
 - 4 - Bureau de poste
 - 5 - Hôtel de ville et bibliothèque municipale
 - 6 - Caserne incendie
 - 7 - Parc municipal Rémi-Gauthier et Aréna Saint-Polycarpe
 - 8 - Parc Eucher-Aubry
 - 9 - Travaux publics
- Station de traitement des eaux usées
- Réserve d'eau potable
- Périmètre urbain
- Unité d'évaluation
- Réseau routier
- Hydrographie



1:7 500

Réalisé par:



Philippe Meunier et Associée
Urbanisme et soutien municipal

Date: Mars 2025

Source:
MRC Vaudreuil-Soulanges
Municipalité de Saint-Polycarpe

0 50 100 200 300 400 Mètres